

# Demande de lotissement

en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire,  
c. P80 de la C.P.L.M.



## Avant de commencer

Rencontrez un urbaniste à votre bureau local de la Direction de l'aménagement communautaire pour discuter de votre projet de lotissement.



## Documents exigés

- formulaire de demande de lotissement dûment rempli et signé par le propriétaire inscrit et le demandeur
- plan de demande de lotissement (image TIFF et sur papier) préparée par un arpenteur-géomètre du Manitoba montrant :
  - les liens avec au moins deux bornes d'arpentage
  - le ou les lots projetés, y compris leurs dimensions, superficies et angles
  - l'emplacement de tous les bâtiments sur fondations et de tous les ouvrages fixes
  - l'entrée ou les entrées, y compris les voies d'accès actuelles et projetées
  - les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires et leur distance par rapport aux lignes de lot projetées
  - le ou les puits
  - les ouvrages de services publics hors sol en place
  - les rangées d'arbres et les lisières de champ en place
  - les principaux plans d'eau
  - les renseignements concernant la recherche de titres
- copie de chaque état de titre datant d'au plus 30 jours et visant tous les biens-fonds qui doivent faire l'objet du lotissement, fournie par un arpenteur-géomètre du Manitoba
- chèque ou mandat de 510 \$ à l'ordre du ministre des Finances  
**\*NOUVEAU\*** – Les paiements en ligne par carte de crédit Visa et Mastercard sont acceptés pour les demandes complètes.  
Communiquez avec votre bureau régional de la Direction de l'aménagement communautaire pour en savoir plus.

Toutes les demandes de lotissement doivent être accompagnées d'un plan de demande de lotissement préparée par un arpenteur-géomètre du Manitoba, conformément au Règlement sur le lotissement des biens-fonds. Reportez-vous au *Planning Resource Guide : Subdivision in Manitoba* pour obtenir plus de détails sur les exigences applicables à la demande et aux cartes à fournir.

**Politique de remboursement :** Les droits versés ne seront remboursés que si la demande n'a pas été transmise aux organismes responsables de l'examen.



## Présentation de la demande

Envoyez ou déposez le formulaire de demande dûment rempli, les droits exigés, le plan, les copies des états de titre et toutes les pièces justificatives à votre bureau local de la Direction de l'aménagement communautaire.

Votre demande sera considérée comme incomplète et vous sera retournée si l'une des exigences décrites à la section B ci-dessus n'est pas respectée.

## 1 Propriétaires inscrits

Noms : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ville ou village : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (jour) : \_\_\_\_\_

Téléphone cellulaire : \_\_\_\_\_

## Demandeur

Noms : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ville ou village : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (jour) : \_\_\_\_\_

Téléphone cellulaire : \_\_\_\_\_

Votre n° de dossier : \_\_\_\_\_

## 2 Déclaration

Je, \_\_\_\_\_, atteste par la présente que je

suis le propriétaire inscrit du bien-fonds visé par le projet de lotissement

*OU*

suis autorisé à agir à titre de propriétaire inscrit

et j'atteste par la présente que toutes les déclarations contenues dans la présente demande sont complètes et véridiques. Je fais cette déclaration en la croyant consciencieusement vraie.

Signature du ou des propriétaires inscrits : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## 3 Coordonnées de l'avocat (le cas échéant)

Nom : \_\_\_\_\_ Cabinet : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Votre n° de dossier : \_\_\_\_

Ville ou village : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

## 4 Biens-fonds faisant l'objet du lotissement projeté

Municipalité : \_\_\_\_\_ N° de rôle : \_\_\_\_\_

Adresse municipale (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

N° de lot ou de parcelle : \_\_\_\_\_ N° de bloc : \_\_\_\_\_ N° de plan : \_\_\_\_\_

Quart  N.-O.  N.-E. de la section \_\_\_\_\_ township \_\_\_\_\_ rang \_\_\_\_\_  à l'est  à l'ouest  
 S.-O.  S.-E. du méridien principal

*OU*

N° de lot riverain : \_\_\_\_\_ Paroisse ou établissement : \_\_\_\_\_

## 5 Utilisation du sol actuelle

a. Quelle est l'utilisation actuelle du bien-fonds? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

agricole

i. Y a-t-il une exploitation d'élevage?  oui  non

Type d'animaux d'élevage : \_\_\_\_\_ Nombre d'unités animales ou d'animaux : \_\_\_\_\_

Distance séparant cette exploitation de la limite la plus proche du bien-fonds : \_\_\_\_\_

ii. Y a-t-il une installation de stockage de déjections?  oui  non

Distance séparant cette installation de la limite la plus proche du bien-fonds : \_\_\_\_\_

commerciale

industrielle

autre (p. ex. boisé) \_\_\_\_\_

résidentielle (y compris l'occupation par des chalets)

unifamiliale

multifamiliale

Une installation de stockage de déjections désigne un ouvrage, une installation de stockage en terre, un monticule, une cuve ou une autre installation servant à stocker ou à traiter les déjections.

b. Des bâtiments sont-ils actuellement aménagés sur ce bien-fonds?

oui  non

**Conseil :** Indiquez l'emplacement et le type de tous les bâtiments permanents et des systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires. Précisez les distances qui séparent ces installations de la limite projetée la plus proche du bien-fonds sur le plan de demande de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre.

## 6 Utilisation projetée du bien-fonds

a. S'agit-il d'un projet d'aménagement en plusieurs phases?  oui  non

Dans l'affirmative, combien de phases? \_\_\_\_\_

S'agit-il d'un projet d'aménagement à lots multiples?  oui  non

Dans l'affirmative, combien de lots? \_\_\_\_\_

b. Quelle est l'utilisation prévue du ou des lots projetés? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- agricole
- commerciale
- industrielle
- autre \_\_\_\_\_
- résidentielle
  - unifamiliale
  - multifamiliale

c. Des bâtiments sont-ils actuellement aménagés sur le ou les lots projetés?  oui  non

d. Décrivez le ou les lots projetés. (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- terrain boisé
- terrain bas et marécageux
- terrain cultivé
- pâturage
- terrain montagneux
- terrain de niveau ou plat
- terrain situé près d'un plan d'eau (lac ou cours d'eau)
- autre \_\_\_\_\_

e. L'un ou plusieurs des éléments suivants se trouvent-ils dans un rayon de 1,6 km du ou des lots projetés? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

exploitation d'élevage

Si une telle exploitation se trouve à proximité, précisez son type, sa taille approximative et la distance qui la sépare du ou des lots proposés : \_\_\_\_\_

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> gravière ou<br>carrière | <input type="checkbox"/> site ou ouvrage historique    |
| <input type="checkbox"/> conduites               | <input type="checkbox"/> aéroport                      |
| <input type="checkbox"/> étang d'épuration       | <input type="checkbox"/> décharge (active ou inactive) |

## 7 Inondation et drainage

- a. Une partie des biens-fonds a-t-elle été inondée?  oui  non  ne sais pas

Dans l'affirmative, décrivez plus en détail. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- b. Comment se fera le drainage du ou des lots projetés?

- naturel  canalisations d'évacuation des eaux de pluie  
 fossés  bordure-caniveau

- c. L'aménagement de nouveaux ouvrages de drainage privés est-il projeté?  oui  non

- d. Êtes-vous titulaire d'une licence d'utilisation de l'eau?  oui  non

Dans l'affirmative, indiquez la date de délivrance : \_\_\_\_\_

La Loi sur les droits d'utilisation de l'eau exige qu'une personne soit titulaire d'une licence valide pour régulariser l'eau ou construire, exploiter ou entretenir des ouvrages de régularisation des eaux. Les ouvrages de régularisation des eaux sont définis comme des digues, barrages, drains, drainages, buses ou autres dispositifs de drainage qui modifient ou peuvent modifier temporairement ou en permanence le cours ou le niveau de l'eau.

## 8 Égout et aqueduc

Indiquez dans le tableau ci-dessous les types d'égout et d'aqueduc qui sont aménagés sur place pour toutes les structures actuelles et projetées qui se trouveront sur le ou les nouveaux lots figurant sur le croquis joint à votre demande de lotissement.

Élimination des eaux usées	Lot ou lots actuels	Lot ou lots projetés
égout municipal		
réservoir de rétention		
champ d'épuration		
éjecteur		
autre (veuillez préciser)		

Approvisionnement en eau	Lot ou lots actuels	Lot ou lots projetés
eau sous conduite		
puits collectif (indiquer le nombre de raccords)		
puits individuel		
citerne		
autre (veuillez préciser)		

Pour obtenir plus de détails sur l'approvisionnement en eau, reportez-vous au *Planning Resource Guide : Subdivision au Manitoba*, accessible en ligne.

## 9 Services publics

Électricité  en place  projetée  non requise  non disponible

Gaz naturel  en place  projeté  non requis  non disponible

Service téléphonique  en place  projeté  non requis  non disponible

Les entreprises de services publics pourraient continuer d'exiger la conclusion d'une convention de servitude pour toutes les installations en place.

